Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

Band: 8 (1985)

Heft: 5

Artikel: Le chant choral en Suisse romande [suite]

Autor: Mermoud, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1044026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le chant choral en Suisse romande

Le chant choral populaire, sous la forme qu'on lui connaît actuellement, entame gaillardement son quatrième demi-siècle. Grâce aux travaux du regretté Jacques Burdet, on sait d'une manière précise comment ce mouvement a littéralement explosé en terre romande vers 1834, sous l'impulsion des sociétés d'étudiants nouvellement créées — Zofingue en particulier —, à la suite des cours de *chant national* animés par *Jean-Bernard Kaupert*. Ce meneur de foules, surnommé l'Amphion de la Suisse, a su mobiliser toutes les couches de la population en payant largement de sa personne. Qu'on en juge: leçons chaque jour «à 11 heures et 3 heures pour les enfants, 5 heures pour les dames, 7 heures du soir pour les messieurs», à Rolle en 1832, à Aubonne en 1833; le 25 avril de la même année, 400 chanteurs offrent à Morges un concert triomphal. A Genève, les leçons commencées le 30 avril (on ne chôme pas) sont «suivies avec un empressement incroyable par un nombre de chanteurs . . . évalué à deux mille cinq cents!» Après 13 jours bien remplis, une manifestation populaire sur la place de Plainpalais puis un concert à Saint-Pierre soulèvent un enthousiasme unanime: de véritables choralies. Les villes vaudoises reçoivent tour à tour le chantre inspiré, et en mai 1834 la Cathédrale de Lausanne accueille une impressionnante réunion de plus de deux mille chanteurs! L'élan est donné. Aux chœurs d'église, déjà nombreux, va s'ajouter une incroyable floraison de chœurs appelés à célébrer la patrie, la nature, l'amitié. Vingt ans plus tard, le mouvement a pris une assise suffisante pour que se crée la Société cantonale des Chanteurs vaudois, qui réunit actuellement plus de 3500 chanteurs et chanteuses. Genève, Neuchâtel, Fribourg, le Valais, le Jura voient naître des associations semblables. Il n'est pas inutile de rappeler l'élan qui, à un niveau supérieur, réunit chanteurs et instrumentistes de tous les bourgs pour les fameux *«Concerts helvétiques»* où l'on retrouve le gigantisme cher à Berlioz: 715 exécutants en 1842 à Lausanne. (A noter que «à l'instigation de Vinet, 3000 billets sont distribués à des personnes de condition modeste pour la répétition générale». Heureux temps.) Ne sousestimons pas la création des Ecoles normales à cette même époque, car les régents y ont reçu un enseignement de qualité qui est à la base de l'essor du chant choral, qui l'est encore. Il est permis d'émettre quelques craintes pour l'avenir en constatant les effets de la récente et profonde mutation dans la formation des instituteurs, le manque de directeurs commence à se faire durement sentir.

L'univers des chorales peut être présenté comme une pyramide dont les degrés, de la base au sommet, seraient respectivement occupés par:

a) Les chorales de villages, sans prétention, dont l'activité, en relation avec les moyens du bord, répond à un schéma stéréotypé: soirée annuelle avec ou sans partie théâtrale, de plus en plus en collaboration avec une société amie; concert de printemps, participation aux services divins de Pâques ou de Noël, aux manifestations officielles; sérénades dans les hôpitaux, les maisons d'accueil. Des *girons* régionaux organisent des rencontres annuelles suivies par un public bon enfant d'amis et de parents, un chef de chœur chevronné est invité à rédiger un rapport appréciatif, si possible «constructif», à l'intention de chaque société. Les chœurs mixtes y sont en majorité depuis une trentaine d'années. Chœurs paroissiaux, céciliennes, chœurs folkloriques sont structurés de la même manière.

b) Les chorales appartenant à une association cantonale, voire fédérale, aux possibilités plus confirmées. Les Fêtes cantonales ont lieu en général tous les quatre ans (six au fédéral) et les participants se soumettent à l'appréciation d'un jury de trois à cinq musiciens professionnels, qui sanctionnent les exécutions par des mentions allant de «suffisant» (jamais distribué) à «excellent avec félicitations», en passant par «bien», «très bien», «excellent». Le rapport du jury est parfois commenté avec passion. La remise de couronnes différenciées ou non, survivance du siècle dernier, est encore courante. Autre survivance, les chœurs d'ensemble, qui atteignent parfois à des sommets. Le nombre des chœurs mixtes tend à égaler celui des chœurs d'hommes, les chœurs de dames y ont leur part, et des chœurs d'enfants, nombreux, y sont régulièrement invités. D'une fête à l'autre, ces chorales ont une activité semblable à celle des précédentes.

c) De nombreux chœurs de la catégorie précédente pourraient être assimilés aux chœurs dits «d'oratorio» qui consacrent aux concerts avec orchestre l'essentiel de leur activité, ignorant avec quelque superbe la discipline exigeante du chant choral «a cappella» mais profitant de l'appui généreux et indispensable des pouvoirs publics. (Les associations cantonales s'ouvrent elles aussi à ce répertoire par le biais de ce que l'on appelle «ateliers» où sont mises au point et présentées des œuvres courtes ou des extraits d'œuvres avec orchestre.) A cette catégorie pourraient se rattacher les chœurs à prétention semi-professionnelle qui fleurissent actuellement et ne sacrifient plus du tout aux soirées et autres manifestations d'ordre social. Tous sont mixtes, bien entendu.

d) Les chœurs professionnels dont les membres échappent, par définition, au statut d'amateur et que l'on trouve dans les théâtres et à la Radio.

L'activité de cette constellation de sociétés est le fruit du travail inlassable et souvent désintéressé des directeurs et, de plus en plus, des directrices. L'éventail des directeurs de chœurs va de l'amateur éclairé, de l'instituteur bien doué ou de l'institutrice qui — de moins en moins par obligation morale — met la main à la pâte dans sa commune, dans sa région, aux professeurs de musique spécialisés qui se préparent de leur mieux à la direction d'orchestre avant d'affronter des musiciens professionnels qui leur réservent un accueil plus ou moins bienveillant.

Les chefs de chœur soucieux de la relève et de la formation permanente participent avec joie à des cours de perfectionnement organisés par leurs propres associations, par les «cantonales», la «fédérale» ou les conservatoires.

La pyramide que nous avons évoquée plus haut montre que l'univers choral populaire est large, bien implanté, toujours vivace; quelques fluctuations affectent davantage les individus que le mouvement lui-même: certains ensembles nouveaux naissent, d'autres s'étiolent; un vieillissement général guette ceux qui se sont constitués en sociétés trop fermées, en particulier là ou la «mentalité société» l'aura emporté sur la vocation proprement musicale.

Parmi les ensembles de la dernière génération, plusieurs cherchent des échanges sur le plan international, dans le cadre des mouvements «A Cœur Joie» ou «Europa Cantat». On ne peut que se réjouir de cette ouverture qui est l'occasion d'un enrichissement incontestable du répertoire. Robert Mermoud (à suivre)

(Zusammenfassung am Ende des 2. Teils)